

Vœu proposé par le groupe Paris en Commun

Pour un 20^e Arrondissement engagé dans la lutte contre le sida

Considérant que 75.7 millions de personnes de par le monde ont été contaminées par le VIH-sida depuis le début de la pandémie, dont 32.7 millions en sont décédées ;

Considérant que 38 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2019, dont 26 millions seulement avaient accès à la thérapie antirétrovirale selon les chiffres de l'Onusida ;

Considérant que cette pandémie mondiale n'est pas suspendue par celle de covid-19 ; et qu'au contraire la crise sanitaire et sociale que nous vivons actuellement rend plus difficile l'accès aux outils de prévention et aux traitements, aggrave la précarité et favorise les mécaniques de stigmatisation ;

Considérant qu'il est toujours possible aujourd'hui d'agir vers l'objectif de 0 nouvelles contaminations en 2030 à condition de promouvoir résolument l'ensemble des outils de prévention existants, y compris les traitements prophylactiques PrEP et le principe du traitement comme prévention (TasP), qui ont fait leur preuves, et de lutter contre les exclusions et discriminations qui entravent l'accès au dépistage et aux soins ;

Considérant que cette stratégie volontariste a déjà fait ses preuves à Paris avec le dispositif Vers Paris sans sida, grâce auquel les nouveaux diagnostics à Paris sont passés de plus de près de 1 100 en 2015 à 900 en 2018, soit une baisse plus marquée qu'ailleurs en France métropolitaine ;

Considérant que la Mairie d'Arrondissement, par son rôle de proximité, peut agir efficacement pour sensibiliser les personnes, optimiser l'accès aux soins et démultiplier les démarches de prévention privilégiant le « aller vers » ;

Considérant que notre arrondissement en particulier peut compter sur l'action du Centre Médico-social Belleville, aussi bien dans ses actions généralistes que par le Cegidd qu'il opère,

Le Conseil du 20^e Arrondissement émet le vœu :

- De formaliser son soutien au Manifeste des élus locaux contre le sida en adhérant comme collectivité à l'association Elus locaux contre le sida ;
- D'entrer avec cette dernière dans une démarche de labellisation « Ville engagée contre le sida ».